

Élevage industriel et pandémies : bienvenue dans le « pathocène »

Reporterre [Gil Bartholeyns](#) le 2 juillet 2021

https://reporterre.net/Elevage-industriel-et-pandemies-bienvenue-dans-le-pathocene?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne

Le Sénat a rejeté une proposition de loi visant à améliorer le bien-être animal dans l'agriculture : les bêtes s'entassent et s'entasseront toujours. Balayée, l'éthique. Oubliées, les pandémies causées par les élevages industriels. La recherche de profits est la plus forte, argue l'auteur de cette tribune.

Gil Bartholeyns est historien et rédacteur en chef de la revue Techniques & Culture. Il enseigne à la Faculté des humanités de l'université de Lille. Il a récemment publié [Le Hantement du monde — Zoonoses et Pathocène](#), (éditions Dehors, 2021) et un roman, [Deux kilos deux](#) (éditions JC Lattès, 2019).

La proposition de loi « [pour un élevage éthique, juste socialement et soucieux du bien-être animal](#) » a été [recalée dans son intégralité par le Sénat](#) le 26 mai 2021. Amincie par rapport à l'ambitieuse [proposition de janvier 2020](#), elle ne comportait plus que quatre articles. Les élevages fermés (sans aucun accès à l'air libre) sont donc maintenus au-delà de 2040, ainsi que les densités de peuplement excessives. Est maintenue, également, l'élimination par gazage ou broyage des poussins mâles de souche de poule pondeuse [1] et des canetons femelles au foie jugé trop nerveux. Les transports d'animaux de plus de huit heures (quatre pour certaines espèces) se poursuivront sur le territoire français. On pouvait s'attendre à un refus vu le rapport de la [commission sénatoriale des affaires économiques](#) du 12 mai.

L'éthique et le respect pour la vie sont ainsi balayés d'un revers de main indolente par la raison économique. La pratique la plus emblématique du délire productiviste, le broyage des poussins à la naissance, sera maintenue au prétexte que son remplacement par des méthodes de sexage *in ovo* [la détection du sexe d'un embryon de poussin permettant de l'éliminer avant sa naissance] — [déjà pratiquées en Allemagne](#) — entraînerait un surcoût estimé à 64 millions d'euros. Sans doute fait-on entrer dans le calcul du manque à gagner la transformation du broyat ou des gazés en farine pour nourrir d'autres animaux.

Les arguments éhontés défilent : la France serait le pays qui présente la plus grande proportion d'élevages en plein air (1 % pour la filière cunicole...), l'accès au dehors n'est donc pas nécessaire ; l'élevage en plein air généralisé empiéterait sur les surfaces vertes déjà aux prises avec l'artificialisation des sols... Voilà comment une mesure de bien-être est contrée par un argument pseudo-écologique. Cela va *crescendo* : le plein air serait néfaste à certaines espèces (comme le lapin, préférant la nuit et le terrier, et par conséquent... les cages) ; ces mesures produisant une distorsion de concurrence, on assisterait à l'importation de viandes d'animaux élevés selon des pratiques condamnées sur le territoire... Bref, les agriculteurs français seraient les premières victimes de cette loi.

Le rapport estime aussi que seul le cadre européen est valable pour améliorer le bien-être animal. Insolence ou naïveté ? Car personne n'ignore que l'Europe ne garantit ni un marché uniforme, ni des normes de production identiques. En Allemagne, le poulet biologique est « fait » en 56 jours, en Belgique en 70 jours, en France en 84 jours pour le Label rouge. Cinq pays, dont le Royaume-Uni et le Danemark, ont refusé de transposer dans leur droit la troisième dérogation de densité autorisée par la directive de 2007, celle qui permet de monter jusqu'à [42 kilogrammes de poulets par mètre carré](#) (plus de 20 bêtes). Qu'ont-ils invoqué ? Qu'une telle concentration d'animaux à l'accroissement pondéral fulgurant favorise les « *maladies de densité* » — mort subite, dermatites, cannibalisme et prolifération de salmonelles ou de bactéries *E. Coli*. La détection de ces agents pathogènes entraîne d'ailleurs l'abattage du troupeau, mais il arrive que des aliments contaminés parviennent jusqu'aux rayons des supermarchés. L'Europe n'est pas nécessairement le lieu des réformes progressistes — le renoncement aux hormones [2], puis aux antibiotiques [3] comme facteur de croissance montre au contraire que l'initiative est venue de certains États membres.

La contamination par le « sauvage », un argument tronqué

Surtout, l'élevage en plein air présenterait un [risque sanitaire par contact avec la faune sauvage](#). Encore cet argument tronqué de la contamination par le « sauvage » : il suffit aux partisans du hors-sol d'agiter le spectre épidémique pour valoriser l'élevage en claustration totale. Soit le remède par le mal, puisque c'est justement ce type d'élevage qui est reconnu par le législateur européen comme porteur de « *maladies systémiques* » et, par les épidémiologistes, comme [foyer ou relais de la majorité des anthroozoonoses émergentes](#). Le virus H5N1, qui tue une fois sur deux mais se transmet peu pour l'instant, est apparu dans de grands élevages européens et en Afrique par des œufs couvés en Turquie et par des poussins importés de Chine – donc sans contact avec la faune sauvage, qui est victime et passeur secondaire d'une maladie d'élevage.

Le refus de cette modeste loi consacre le régime du « vite, mal, beaucoup, et dangereux » alors même que tous les signaux sont au rouge. L'[exposé des motifs](#) de la proposition de loi en fait lui-même état : antibiorésistance, émergence d'agents pathogènes... « *L'actualité a par ailleurs mis en lumière les risques importants de zoonose liés à ces élevages intensifs* », peut-on y lire. On ne croit pas si bien dire, et on aurait pu penser que la crise actuelle, par sa rapidité, sa mondialité, sa capacité à « gripper » le système, ferait l'effet d'un électrochoc. Or, rien n'y fait, bien que [85 % des Français se disent opposés à l'élevage intensif](#) et que l'histoire des pandémies et des crises sanitaires à répétition suggère que nous vivons une ère que j'appelle le « *pathocène* » : une ère de maladies industrielles et d'émotions « *pathétiques* » face au péril [4].

Si, à l'idée ancienne que l'humain est « maître et possesseur de la nature », on ajoute l'industrialisation du XIXe siècle, on obtient quelque chose de tout à fait neuf : un train d'enfer propulsé par les sciences productivistes à partir des années 1770, dont la zootechnie (néologisme formé par le mathématicien et philosophe André-Marie Ampère en 1834) ou « *l'art de tirer des animaux toute l'utilité possible* ». À cette échelle de temps, l'ordre des modifications est tératologique. Le bœuf limousin pesait 300 kilos au début du XIXe siècle et une tonne en 2000. Les poulets avaient besoin de 120 jours vers 1920 pour atteindre 1,5 kilo quand 35 jours suffisent aujourd'hui. La police sanitaire du bétail des années 1870 était déjà confrontée à tous les problèmes que nous connaissons : la maladie se répandait comme un incendie en raison de la promiscuité, du nombre, du transport au long cours. Il faut abattre encore et encore. Et, au lieu de préconiser la

décroissance et la fragmentation des troupeaux, les vétérinaires misaient et misent toujours sur les progrès de la médecine (à l'époque, la vaccination des bêtes). Ils traitaient les accès et non leurs causes, comme le font les pouvoirs publics aujourd'hui, qui préfèrent [renforcer l'action biosécuritaire](#) et la recherche de traitements topiques plutôt que réformer le modèle de la ferme industrielle.

Le lien entre ce que nous mangeons et ce qui nous arrive est sans cesse passé à la trappe et invisibilisé. Par les défenseurs de l'agriculture conventionnelle mais aussi par les réformateurs, au titre du « *bien-être animal* », formule magique d'apaisement des consciences. Car comment une [loi européenne](#) peut-elle répéter trente-trois fois le mot bien-être (« *y compris en ce qui concerne les méthodes de mise à mort* », souligne-t-elle), et autoriser l'agriculteur à augmenter la densité de ses troupeaux selon la performance de ses installations et s'il ne dépasse pas un taux de mortalité très moyen ? [5]

Appliquée à l'élevage conventionnel, l'idée de bien-être sert à ouater nos sensibilités de consommateur, et rejette dans l'ombre les dangers de l'alimentation carnée ainsi produite.

[1] Au moins 45 millions de poussins mâles sont tués chaque année en France car ils ne pondent pas et grossissent trop lentement.

[2] « *Malgré le fait qu'au début des années 1980 la Commission européenne ne s'opposait pas à l'usage des hormones de croissance d'origine naturelle, cette décision ne fut pas retenue par les membres du Parlement européen, compte tenu de leur agenda politique pour le bannissement afin de respecter leurs engagements auprès de la population* », explique l'[Institut national de santé publique du Québec](#). En 1989, l'Union européenne a banni l'utilisation d'hormones dans l'élevage et l'importation de viande hormonée.

[3] L'interdiction totale des antibiotiques promoteurs de croissance (APC) date de 2006 dans l'Union européenne.

[4] « *Face aux virus et aux superincendies, nous sommes pathétiques et émus à l'échelle désormais globale de nos existences* », indique la quatrième de couverture du *Hantement du monde — zoonoses et Pathocène*.

[5] Gil Bartholeyns, « *La formule de la chimère* », [Terrain](#), 2021, p. 22-23.